



Communiqué de Presse

Intégration des oueds dans l'aménagement urbain de la ville de Tanger : forte implication de l'APDN

Dans le cadre du Programme de Développement Urbain 2009-2013 de la ville de Tanger, dont la cérémonie de signature de convention a été présidée par S.M. le Roi Mohammed VI à Tanger, et d'un montant global de 2,46 milliards de DH, l'Agence pour la Promotion et le Développement du Nord (APDN) a signé le jeudi 12 mars 2009 une convention spécifique visant la mise en œuvre du programme d'aménagement des oueds traversant la ville de Tanger (Mghogha, Souani, El Mlaleh et Lihoud), et l'augmentation de son budget initial de 220 millions de DH à 670 millions de DH.

Cette convention signée en partenariat avec le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement (SEEE), la Wilaya de la Région de Tanger Tétouan, la Commune Urbaine de Tanger, la Direction des Aménagements Hydrauliques et l'Agence du Bassin Hydraulique Loukkos (ABHL), a pour objectif de définir le cadre général de la réalisation des études et travaux d'aménagement des 4 oueds précités.

En effet, suite aux crues qui ont causé de nombreux dégâts dans la zone industrielle en octobre dernier, et conformément aux Hautes Instructions Royales, un budget de 350 millions de DH a été mobilisé spécialement à l'aménagement de Oued Mghogha : 150 millions de DH réservés aux travaux de curage du chenal, de surélévation et de renforcement des murs de l'oued afin d'augmenter le débit de son canal, et 200 millions de DH seront réservés à la construction de barrages d'écrêtement pour la gestion de son flux.. Ces travaux seront gérés par le SEEE.

Par ailleurs, les 320 millions de DH restants, gérés directement par l'APDN, seront consacrés à l'élargissement et l'aménagement des trois autres oueds (El Mlaleh, Souani et Lihoud), et à l'aménagement paysager des berges des 4 oueds.

Ces 4 oueds traversent Tanger d'ouest en est et déversent dans différents points de la côte occasionnant souvent des crues. Ainsi, les objectifs recherchés à travers la réalisation de ce programme sont de protéger les quartiers de Tanger et les zones industrielles contre les inondations, de limiter l'urbanisation dans les zones limitrophes aux oueds et prévenir la

survenue de catastrophes naturelles.

L'impact environnemental de ce programme est très important du fait de la dépollution des oueds des eaux usées et des déchets solides, et la protection du domaine public fluvial par l'aménagement et l'embellissement des berges des oueds.

L'intégration de ces cours d'eau dans l'espace urbain à travers la création d'espaces verts et de loisirs, de circuits et des aires de promenade, répondra à la problématique de congestion et de manque d'espaces verts dans la ville améliorant ainsi la qualité de vie de la population.

Par ce programme, l'APDN intervient dans les projets structurants liés à l'amélioration des services aux populations dans le cadre d'une vision de développement économique et sociale intégré des Provinces du Nord.